

Sujet: Est-il souhaitable de réindustrialiser la France ?

5 Face à l'Inflation Reduction Act adopté en août 2022 par les États-Unis, le président de la République a proposé la mise en place d'un «Buy European Act» en décembre 2022. Ce dispositif avait pour vocation, tout comme l'Inflation Reduction Act américain, de relancer les entreprises européennes. Il s'incarne désormais dans le Plan industriel européen, un volet du Pacte vert, proposé par la Commission européenne en janvier 2023 et déposé au Conseil européen début février. Il a vocation à subventionner l'industrie communautaire, notamment certains secteurs d'avenir tels que le numérique ou la transition écologique. Ce Plan industriel européen s'inscrit dans une démarche globale de réindustrialisation de la France, lancée à la suite du rapport Gallois de 2012, qui s'illustre symboliquement dans le Manifeste franco-allemand pour l'industrie européenne signé en 2013.

20 L'industrie caractérise les activités de transformation de matières premières en biens, considérés comme «manufacturés» s'ils sont issus d'une usine ou d'une entreprise à grande échelle. L'activité de conception et de production de biens correspond au secteur «secondaire» de l'économie, en opposition avec le secteur « primaire» - la production de matières premières - et le secteur «tertiaire» - les activités produisant des services, entre autres. L'économie française est aujourd'hui à 80% tertiarisée : l'industrie représente à peine 15 % des richesses nationales produites - comptabilisées par le

(1) Indiquer la nature du concours.

(2) Précisez le niveau : CME - CM1 - CM2 - CTE - CT1 - CT2 - CT1/VE - CAT2 - BSAT - BSTAT.

(3) Pour les examens de langues, préciser : active, réserve, service détaché.

(4) Ne rien inscrire dans cette case.

(5) Le candidat porte au numérateur le numéro d'ordre de la feuille et au dénominateur le nombre total de documents constitutifs sa composition (ex. : 1/3 puis 2/3 et 3/3).

## Produit Intérieur Brut (PIB).

La France s'est massivement désindustrialisée depuis le début des années 70, comme le montre Paul Krugman dans son ébauche de définition d'une « nouvelle géographie » de l'économie. La « France » - entendue comme les pouvoirs publics français - dispose de mesures de politique économique : elle peut y faire appel pour lutter contre l'inflation, stimuler la croissance économique, réguler le niveau de chômage ou faire varier le solde de sa balance commerciale avec les autres pays - ce sont les quatre objectifs de la politique économique selon Nicolas Kaldor. Elle a également pour mission de stabiliser l'économie, de redistribuer les ressources et de les allouer, comme le définisse Richard et Peggy Musgrave en 1983. La politique industrielle menée par un État, comme la France, a vocation à modifier l'allocation des ressources dans un objectif de stabilisation de l'économie et des quatre objectifs mis en évidence par Kaldor.

Étant qu'un État membre de l'Union européenne, la France doit tenir compte de certaines règles communautaires lors de la conception et de la mise en œuvre de sa politique industrielle. En vertu de l'article 7 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), la politique industrielle est une compétence partagée entre l'Union et les États membres : ces derniers peuvent mener la politique d'incitations économiques qu'ils souhaitent, mais l'UE a le droit de concéder des dispositifs de relance industrielle communautaire. À contrario, la politique de concurrence est une compétence exclusive de l'Union - article 3 du TFUE - grâce à laquelle elle bénéficie d'une large partie de la compétence partagée en matière de politique commerciale - article 207 TFUE. Aussi, l'appartenance de la France à l'UE lui impose des limites concernant les aides d'État octroyées aux industries nationales - article 107 TFUE - où les dépenses publiques qu'elle peut faire - en vertu du Pacte de Stabilité et de Croissance de 1999,

70 le déficit public est limité à 3 points de PIB et la dette publique à 60 points de PIB.

Dès lors, dans un contexte global d'inflation - 5,2% en 2022 selon l'INSEE - avec des normes de dépenses publiques dépassées - la dette est à 113,5% du PIB et le déficit à 6,5% du PIB en 2022 -, la politique industrielle en France a des marges de manœuvre limitées. Une ré-industrialisation à marche forcée pourrait avoir un réel impact sur les richesses nationales produites aussi bien qu'un coût conséquent pour les finances publiques. Dans le cadre contraint de l'Union économique et monétaire (UEM) et de l'UE, délimiter des leviers clés pour relancer l'industrie nationale semble essentiel.

À ce titre, face à la désindustrialisation et aux enjeux de transition du XXI<sup>e</sup> siècle, les pouvoirs publics doivent-ils orienter leur politique économique vers une ré-industrialisation de la France ?

90 Dans une France désindustrialisée, la doctrine économique s'interroge sur les bienfaits conjoncturels comme structurels d'une politique de ré-industrialisation (partie I). Face aux tensions économiques actuelles, une ré-industrialisation ciblée et concertée semble nécessaire (partie II).

95

\*

\*

\*

100

La France se désindustrialise massivement depuis les années 70 : du fait de la mondialisation, son économie tend à se tertiariser (partie A). Les économistes s'interrogent sur la pertinence d'une politique de ré-industrialisation et ses

## effets conjoncturels et structurels (partie B).

\*

La France se désindustrialise massivement : son industrie apparaît aujourd'hui moins compétitive que celle d'autres pays dans un contexte de mondialisation des économies.

Comme le démontre Paul Krugman, la France a désormais une économie tertiarisée et son industrie est dépendante de la production d'autre pays. Une note du Conseil d'Analyse Économique (CAE) de juin 2020 sur la dépendance de la production française s'appuie sur l'exemple de la fabrication d'Airbus 380, bloquée pendant la première partie du confinement car les parties avant et arrière des avions étaient produites en Allemagne - alors confinée -, ainsi que des composantes spécifiques venues au Royaume-Uni. Le CAE montre la dépendance de la production française vis-à-vis de ses partenaires commerciaux, en insistant sur le manque de solutions alternatives présentes dans les entreprises industrielles nationales. Ce manque impacte l'ensemble des marchés : en premier lieu celui des biens et services, mais aussi celui du travail ou encore les marchés financiers. En effet, le déficit d'attractivité de l'industrie française pour les travailleurs français et étrangers comparé à son niveau au début des années 60 est important, comme le précise l'étude du Conseil national de la productivité « Cap sur le capital humain » de 2022.

Cette désindustrialisation entamée est due, en grande partie, à la mondialisation des économies. Depuis l'essor d'un semblant de mondialisation au XVI<sup>e</sup> siècle - décrite par Timothy Brook dans Le Chapeau de Vermeer -, les économies de chaque pays se sont spécialisées dans les industries dans lesquelles elles avaient un « avantage comparatif » - entendu par Ricardo comme une prédisposition à une production particulière. Du fait de sa prédisposition minière, la Chine mène

|           |            |
|-----------|------------|
| Note / 20 | Correcteur |
|           |            |

1 une politique de soutien aux industries nationales produisant des métiers utiles dans la fabrication de biens électroniques, tels que les smartphones ou les ordinateurs (CAE, avril 2022). Ces pays tendent aussi à se répartir dans une démarche de « compétitivité hors prix » - le prix du bien offert est plus avantageux que dans d'autres pays - ou « compétitivité hors prix » - la qualité du bien offert est plus importante que celle de biens produits dans d'autres pays. Aussi, les pays se différencient selon leur niveau de stabilité; c'est à dire la présence ou non de « coûts de chassure » - coûts que les agents économiques ne peuvent anticiper - ou de « coûts de menu » - coûts que les agents économiques peuvent anticiper. L'ensemble de ces stratégies nationales s'inscrit dans une dynamique globale de transition environnementale, numérique et sociale des industries nationales, comme l'explique la note du CAE « Quelle stratégie de résilience face à la mondialisation ? » d'avril 2021. Dans une France déindustrialisée ayant choisi d'axer ses entreprises autour d'une « compétitivité hors prix » avec des « coûts de chassure », une réindustrialisation semble être souhaitable.

\*

25 Les économistes s'interrogent sur la pertinence d'une réindustrialisation de la France: certains ne sont pas favorables au protectionnisme économique qu'elle impliquerait, d'autant plus qu'elle induirait une politique budgétaire ambitieuse financée par une augmentation de lendettement.

30 Une réindustrialisation de la France impliquerait une forme de protectionnisme économique auquel tous les économistes ne sont pas favorables. Dans une note de juin 2022

(1) Indiquer la nature du concours.

(2) Précisez le niveau : CME - CM1 - CM2 - CTE - CT1 - CT2 - CT1/VE - CAT2 - BSAT - BSTAT.

(3) Pour les examens de langues, préciser : active, réserve, service détaché.

(4) Ne rien inscrire dans cette case.

(5) Le candidat porte au numérateur le numéro d'ordre de la feuille et au dénominateur le nombre total de documents constitutifs sa composition (ex. : 1/3 puis 2/3 et 3/3).

intitulée « moins de droits de douane, plus de protection temporaire », le CAE se montre favorable à une « mise sous tutelle » de l'industrie française mais uniquement sur le court terme : un maintien artificiel pénaliserait trop grandement les financeurs publics sans induire un réel bénéfice. Pour cela, le CAE suggère des mesures de relance et de soutien à l'industrie afin de les rapprocher compétitivement des industries concurrentes d'autres pays. Cela pourrait compléter l'arsenal protectionniste déjà prévu par l'UE : le contrôle des concentrations - mesures anti-dumping consacrées à l'article 105 du TFUE -, le contrôle des ententes - mesures anti-trust prévues à l'article 106 du TFUE - et le contrôle des aides d'État - article 107 TFUE. Un approfondissement de ces règles de concurrence ne serait pas souhaitable selon Thomas Philippon dans *The Great Reversal* (2020) pour qui elles sont aussi robustes au sein de l'UE qu'aux États-Unis. La réindustrialisation de la France pourrait donc passer par des mesures de soutien temporaire.

Seulement, cette relance de l'industrie ne serait souhaitable que dans les industries où la France souhaite avoir un « avantage comparatif » et où elle peut se démarquer des autres pays en termes de compétitivité. La loi des débouchés de Jean-Baptiste Say - toute offre créée sa demande-a des limites : la politique industrielle de la France dépend dans sa réussite de celle de ses concurrents. Elle doit être ciblée dans des domaines stratégiques où l'investissement sur le long terme pour l'État serait rentabilisé. En ce sens, François Villeneuve de Galhau, le gouverneur de la Banque de France insiste, dans un colloque donné devant le Haut Conseil pour les Finances Publiques (HCFP), sur la nécessité de contenir l'endettement public aux dépens d'investissement ayant des rendements conséquents sur le long terme. La mise en œuvre d'une politique industrielle ambitieuse doit également prendre en compte le risque d'un endettement accru en matière de solvabilité et

de stabilité globale de l'économie.

70

\* \*

75

Les tensions économiques actuelles, telles que la crise inflationniste due à l'augmentation du coût de l'énergie à la suite de la guerre russo-ukrainienne, démontrent la nécessité d'une autonomie industrielle française plus poussée et soutenue (partie A). Ainsi, une politique de réindustrialisation concertée et ciblée semble nécessaire (partie B).

80

\*

85

La crise inflationniste invite les pouvoirs publics à mener une politique industrielle poussée afin de soutenir l'activité économique et de limiter sa dépendance internationale.

90

Une politique industrielle permettrait de soutenir la demande de produits manufacturés face à une tension inflationniste. D'autre pays, tels que les États-Unis, ont déjà prévu des plans de relance conséquents. À ce titre l'Union européenne a mis en application depuis 2022, son Plan de relance européen, intitulé «New Generation UE» : à hauteur de 750 Milliards d'euros, il prend la forme de prêts et de subventions que les Etats peuvent demander en présentant un «programme» de mesures de relance dans le cadre du Semestre européen. Ce plan de relance inclut des programmes spécifiques pour l'industrie et s'inscrit dans une démarche de stabilisation du niveau de l'économie après la crise sanitaire et avec la crise inflationniste. Aussi, une politique d'«autonomie stratégique» a été élaborée par l'Union dès 2013 : elle concerne alors uniquement l'industrie de défense. Elle a vocation,

95

100

105 à s'étendre à d'autres domaines clefs tels que la transition écologique. En ce sens, le rapport Gallois de 2012 et le Manifeste franco-allemand pour l'industrie européenne (2013) insiste sur la nécessité du développement d'une «autonomie» industrielle de la France.

110 La politique industrielle menée par la France pourrait avoir des répercussions positives sur l'ensemble de l'activité économique. En plus du Plan de relance européen, un soutien à l'industrie naissante et innovante pourrait être mené : le président français a affirmé son souhait de développer une «French Tech» française dans les années à venir. Une politique industrielle telle aurait des conséquences positives sur le marché des biens et des services, mais aussi sur l'emploi et la compétitivité, en conséquence sur le P.I.B.. À fine le niveau de bien-être des agents économiques pourrait être augmenté par cette relance industrielle, comme le montre Stiglitz et Fenouillet dans leur rapport de 2003 sur l'avenir de l'économie et le bien-être.

125

\*

Cependant, pour être souhaitable, la réindustrialisation de la France doit être ciblée et concertée.

130

Afin d'être viable sur le long terme et bénéfique, une politique de ré-industrialisation doit être ciblée. La Commission des Finances du Sénat a, à ce sujet, rendu un rapport en 2022 sur les «5 plans d'actions» pour notre industrie en identifiant des secteurs d'investissement clefs, parmi eux, la transition numérique, la transition énergétique, environnementale ou encore la souveraineté alimentaire. Ces derniers s'accordent avec les «7 tendances qui vont bouleverser l'économie» définies par la BPI - Banque Publique d'Investissement dans un article de 2022. Aussi, le CAT dans une note

140

1 sur la manière dont la France pourrait rehauser sa « souveraineté économique ») insiste sur la nécessité de cibler les mesures de soutien à l'industrie sur des biens d'avenir, tels que les vélos électriques, qu'ils prennent en exemple dans cette note. Cette politique industrielle doit aussi s'accompagner d'un effort global en faveur de la recherche et du développement, l'innovation et l'éducation (CNP, 2022). Une politique de réindustrialisation pourrait être pertinente si elle est ciblée.

10 Aussi, une politique de réindustrialisation de la France gagnerait à être conceptualisée afin de dégager - en plus des bénéfices déjà mentionnés - des gains de coordination. Oudiz et Sachs insistent notamment sur les gains de coordination entre les pays voisins qui, par définition, commercent plus rapidement entre eux dans le domaine industriel. Mayer et Zignago affirment que, pour l'instant, les régions de chaque Etat membre échangent le moins plus entre elles, qu'avec la région voisine d'un autre Etat membre. En favorisant les échanges communautaires et en coordonnant les politiques industrielles, les gains d'une politique industrielle pourraient être plus conséquents. Toutefois, cette concertation est, en quelque sorte, un dilemme du prisonnier dans lequel les Etats tendent vers un équilibre non-coopératif - décrit par Nash en 1950 - plutôt que coopératif. Si une concertation et une coordination entre Etats membres est envisagée, elle pourrait favoriser les bénéfices conjoncturels et structurels d'une politique de réindustrialisation de la France.

30

\*

\*

(1) Indiquer la nature du concours.

(2) Précisez le niveau : CME - CM1 - CM2 - CTE - CT1 - CT2 - CT1/VE - CAT2 - BSAT - BSTAT.

(3) Pour les examens de langues, préciser : active, réserve, service détaché.

(4) Ne rien inscrire dans cette case.

(5) Le candidat porte au numérateur le numéro d'ordre de la feuille et au dénominateur le nombre total de documents constitutifs sa composition (ex. : 1/3 puis 2/3 et 3/3).

\*

35

les pouvoirs publics doivent mener une politique de réindustrialisation de la France, mais cette dernière doit être ciblée et tendre vers une transition durable de l'économie, tout en étant coordonnée avec les partenaires commerciaux de notre économie. Pour cela, les pouvoirs publics français doivent mettre en place des mesures de soutien à l'industrie et veiller à l'aboutissement du Plan industriel européen en cours de discussion.

45

50

55

60

65